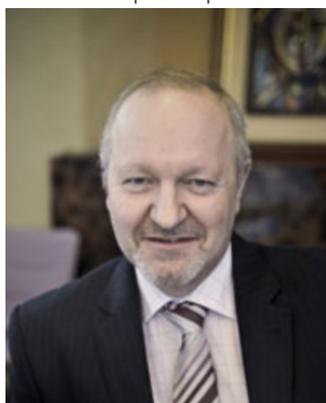


Tribunes publiées dans le Journal n°114



Thierry Meignen
Majorité municipale
Maire du Blanc-Mesnil

Par souci d'équité en période électorale, j'ai demandé à la majorité municipale de ne pas publier sa tribune.



Jean-Yves Souben
« Vert et Ouvert »

Président du groupe Vert et Ouvert

Le monde entier se mobilise pour l'Amazonie, alors que la culture de soja que nous achetons pour nourrir nos vaches à viande est responsable de la déforestation. L'OMS* ne cesse d'alerter sur l'inquiétante augmentation des maladies cardio-vasculaires, des cancers, du diabète. La viande et les produits laitiers sont servis dans les cantines scolaires dans des proportions démesurées, dangereuses pour la santé des enfants (surpoids, obésité), sur un public captif, mais aussi dévastatrice pour la planète. Le repas à la cantine est, pour de nombreux écoliers, la seule occasion de manger équilibré. L'introduction de menus sans viande et sans poisson, équilibrés et de qualité est un levier majeur vers plus d'équité dans l'accès à une alimentation saine et durable. La loi agriculture et alimentation, votée en octobre 2018, donne à la restauration scolaire jusqu'en 2022 pour introduire 20% de bio et un menu végétarien par semaine. Pour nos petits Blanc-mesnilois-e-s, nous sommes loin du compte. En fait beaucoup de produits transformés, de viande quotidiennement, de laitages et très peu de fruits et légumes frais, une diversité médiocre. De nombreuses villes ont déjà choisi de favoriser le local, le bio pour garantir une alimentation sans pesticides, sans OGM**, sans additifs. Consommer moins de viande permet de dégager du budget pour consommer mieux. Pour ce faire, il faut une politique municipale convaincue de sa responsabilité sur la santé, qui n'utilise pas la gratuité de la cantine comme promesse électorale.

*OMS : Organisation Mondiale de la Santé

**OGM: Organisme génétiquement modifié



Didier Mignot
« Blanc-Mesnil au cœur »

Président du groupe Blanc-Mesnil au cœur

Quelle victoire ! l'amicale des locataires de la cité Pierre Séward a gagné son recours contre le permis de construire du complexe immobilier prévu sur le parking de la gare RER B du Blanc-Mesnil et le parc attenant. Le permis est annulé par le tribunal ! Bravo à ces locataires qui ont tenu bon dans ce

combat juridique contre le promoteur et la municipalité. Cette victoire est celle de tous les Blanc-Mesnilois.e.s et de l'intérêt général. Il était en effet inconcevable, à l'heure du dérèglement climatique et d'une pollution de l'air croissante, qu'un parking permettant l'utilisation des transports en commun soit ainsi sacrifié. Et tout aussi inconcevable qu'un des plus grands espaces verts de la ville soit bétonné par un projet immobilier décidé sans la moindre concertation.

Un projet qui avait contraint le maire, devant la catastrophe annoncée en matière de places de parking, à se lancer, toujours sans concertation, dans cette très contestée réglementation du stationnement que l'on connaît aujourd'hui. L'engagement citoyen vient de porter un coup d'arrêt à la frénésie immobilière et au bétonnage intensif voulus par la municipalité. Le bon sens l'emporte.

La vigilance s'impose néanmoins et pour l'avenir, il faut rouvrir la réflexion collective sur ce secteur de la gare et l'organisation des différents modes de transports de rabattement vers la gare RER. De plus, nous proposons de sanctuariser le remarquable espace vert de ce site.

Contact : bmavenir@gmail.com